

COMMUNIQUÉ

REPRISE DES ACTIFS ET D'UNE PARTIE DU GROUPE AVEAL : 28 JUIN 2024



Les trois groupes coopératifs BOURGOGNE DU SUD (71), COOPACA (avec sa filiale négoce GUICHARD 03-71), EUREA (42) et l'entreprise familiale PHILICOT (71) se sont associés afin de construire une offre de reprise des actifs mobiliers, immobiliers et de sauvegarder une partie des emplois du Groupe coopératif AVEAL, à la barre du Tribunal de Mâcon, ce vendredi 28 juin.

La Coopérative AVEAL, ainsi que ses filiales, avaient été placées en situation de redressement judiciaire depuis le mois de décembre dernier.

Ne souhaitant pas que la Coopérative AVEAL et ses collaborateurs se retrouvent dans une situation de morcellement du territoire et ne voulant pas conduire à une déstructuration du paysage agricole de cette région, les 4 Groupes ont décidé de porter une offre collective qui a été accueillie favorablement par le Tribunal. Chacune apportera ainsi son expertise au bénéfice d'un projet commun afin de pérenniser l'activité des sites repris, des fonds de commerce et de maintenir une partie de l'activité salariée sur ces sites.

Les coopératives ne cachent pas leur volonté affirmée de conserver, développer les activités agricoles locales tout en mettant à profit l'expertise en production végétale et en élevage de leurs techniciens respectifs. L'accompagnement des adhérents, qu'elles réalisent déjà au quotidien, se fera dans le respect des spécificités et des besoins de l'élevage allaitant charolais. L'objectif conjoint est de permettre aux adhérents de gagner en efficacité, en performance technique et économique et en résilience face à un contexte agricole très perturbé notamment par la volatilité des marchés, les attentes sociétales et les conséquences de la modification du climat.

L'expertise de la société Philicot est également un élément essentiel de cette reprise commune. Elle dispose de 7 usines de fabrication d'aliments sur le territoire français, dont 2 en Bourgogne Franche-Comté, et elle est spécialisée dans la fabrication d'aliments mash et granulés, aliments minéraux et nutritionnels et a développé des gammes de produits spécifiques à chaque type d'élevage.

L'ancrage territorial de chacune des sociétés, en proximité des sites du Groupe AVEAL, laisse présager une facilitation de la reprise des activités et des échanges nécessaires pour la mise en œuvre de cette reprise.

Chacun des repreneurs compte également sur l'implication des salariés transférés (près des 2/3 des emplois) pour que cette reprise s'inscrive dans la continuité des services offerts à nos agriculteurs et aux clients de nos magasins Grand Public.

La réussite de tous passe par l'engagement de chacun !

Dans la logique de mise à disposition de compétences au profit du collectif, les 4 sociétés ont décidé de ne pas intégrer la reprise des actifs de la filiale BOURBINCE DISTRIBUTION dans leur offre, le cœur de métier de cette filiale paraissant très éloigné de leurs activités respectives.

Bourgogne du Sud



- 3500 adhérents sur 3 métiers : grandes cultures, élevage et viticulture
- 60 sites sur la Saône et Loire et le sud Côte d'or, dont 19 magasins Gamm Vert
- 410 salariés au sein du Groupe
- 410 M° € de CA consolidé

Coopaca



- 1100 adhérents sur 2 métiers : grandes cultures et élevage
- 27 points de vente, dont 10 magasins Gamm Vert
- 65 salariés
- 160 M° € de CA consolidé
- Sa filiale Guichard est spécialisée en nutrition animale et en agro-distribution (28 salariés / 20 M° de CA)

Eurea



- 3200 adhérents
- 4 métiers en Agriculture, Nutrition animale, Alimentation responsable et jardineries, avec 52 magasins Gamm Vert
- 830 salariés au niveau du Groupe
- 241 M° € de CA consolidé

Philicot



- Une société spécialisée dans la nutrition animale
- Filiale du Groupe NICOT
- Avec 315.000 tonnes d'aliments composés
- 7 usines de fabrication d'aliments
- 175 salariés

Contact Info

 Bourgogne du Sud: Bertrand COMBEMOREL

 Pour Coopaca: Yves COURRIER

 Pour Euréa: Bertrand RELAVE

 Pour Philicot: Emile NICOT